PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE NATIONAL POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET LEXISNEXIS : LA RECHERCHE EN DROIT À L'HONNEUR

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation et de par ses missions de mutualisation des moyens et des ressources pour l'accès à l'information scientifique et technique et d'encouragement de l'excellence, le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST) a signé, le 9 décembre 2021 à Rabat, un accord avec LexisNexis, acteur mondial des services d'information juridique et des solutions de gestion pour les professionnels du droit. Par cet accord, le CNRST dote, pour la première fois, les enseignants-chercheurs et les étudiants des universités publiques marocaines, d'outils performants de recherche leur permettant ainsi un accès direct à un contenu juridique riche via les plateformes d'information Lexis MA en droit marocain et Lexis 360 Étudiants en droit français.

L'information scientifique et technique (IST) est un intrant primordial pour tout système de recherche et d'innovation. En effet, l'accès à l'IST conjugué à son exploitation optimale est une condition *sine qua non* pour soutenir le développement des différents secteurs socio-économiques. Ceci implique, entre autres, la valorisation du patrimoine scientifique national, notamment par l'amélioration de la production scientifique, en termes de volume, qualité et visibilité, et la professionnalisation du secteur de l'édition scientifique.

C'est dans cette optique que le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST) œuvre pour la réalisation de ces objectifs et agit, au plus près des concernés, pour la promotion de l'information scientifique et technique nationale, à travers l'intervention structurante de son Institut marocain de l'information scientifique et technique (IMIST).

En effet, depuis sa création en 2000, l'IMIST a réussi à apporter une réponse pratique aux besoins des chercheurs marocains, en termes d'IST, par le biais d'importants projets qui ont suscité l'intérêt de la communauté scientifique nationale et des observateurs internationaux.

Le partenariat entre le CNRST et les éditions LexisNexis, conclu pour la période 2022-2025, s'inscrit dans cet élan vertueux et s'inspire de la volonté de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, de faire de la recherche scientifique et l'accès à l'information un véritable levier de développement, comme l'a réitéré le rapport général sur le nouveau modèle de développement (NMD) présenté au Souverain en mai 2021.

Ce partenariat, consistant à mettre à la disposition du Consortium des universités marocaines des plateformes d'information juridique développées par LexisNexis, constitue, en outre, une opportunité remarquable de par son approche, destinée aux « juristes », et de par l'intérêt porté au volet de l'édition scientifique, matérialisé par l'initiative « Maroc Legal Advisor » (MLA).

Le projet « Maroc Legal Advisor » vise en effet à recruter des auteurs spécialistes de leur domaine, pour rédiger des lots de fiches pratiques, afin de participer à l'élaboration d'une véritable bibliothèque de contenus pratiques sur la plateforme de recherches juridiques en ligne Lexis MA, dédiée au droit marocain.

De ce fait, la souscription aux deux services d'information juridique, Lexis MA en droit marocain et Lexis 360 en droit comparé, est une valeur ajoutée adressée aux praticiens du droit au niveau national.

De gauche à droite : M. Ettahir, chef du département mutualisation du CNRST, M. Kassou, vice-président chargé de la recherche et de la coopération au niveau de l'UM5-Rabat, Mme El Alami, directrice du CNRST, Mme El Kohen, directrice du comité éditorial Lexis MA, fondatrice d'Ikone Juris, et M. Boutracheh, responsable de l'IMIST

Le CNRST, locomotive de l'information scientifique et technique nationale, maillon crucial et indispensable de la chaine de valeur de la recherche et de l'innovation

L'action de l'IMIST-CNRST s'inscrit dans une vision stratégique plus large, visant à projeter le Maroc dans la dynamique mondiale de la société du savoir. D'ailleurs, la recherche scientifique et technique a fait l'objet de plusieurs articles dans la Constitution de 2011 (*Constitution promulguée par le Dahir n° 1-11-91, 29 juill. 2011, art. 25, 26, 71, 168*), concrétisant ainsi toute l'importance qui lui est accordée au plus haut niveau de l'État. Cet intérêt trouve, également, son origine dans les recommandations du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) dans sa vision stratégique de la réforme 2015-2030 (vision adoptée par le CSEFRS - Leviers 14 et 20, actions 88, 104, 105 et 107).

> “L'action de l'IMIST-CNRST s'inscrit dans une vision stratégique plus large, visant à projeter le Maroc dans la dynamique mondiale de la société du savoir”

À cet égard, le CNRST, en tant qu'acteur majeur du système national de recherche et d'innovation, a conduit plusieurs chantiers afin de répondre aux besoins de la communauté scientifique en matière d'IST. À ce titre, deux projets structurants, ayant favorisé l'accès à l'IST internationale et la mutualisation des moyens et des ressources, méritent d'être cités :

- l'institution du Consortium marocain pour l'accès aux ressources électroniques, géré par l'IMIST-CNRST. Cette convention, dont la première version a été signée en décembre 2007, est un mécanisme permettant à l'ensemble des scientifiques affiliés aux universités publiques marocaines d'accéder à un large bouquet de ressources documentaires, de grande qualité, couvrant la majorité de leurs besoins en IST. Cette organisation a également favorisé l'optimisation des coûts d'abonnement et des charges liées à la prospection des ressources

documentaires, à la négociation et à l'administration des contrats ;

- la mise en œuvre d'un dispositif technique (*eressources.imist.ma*) permettant l'accès, hors campus universitaire, aux ressources électroniques, auxquelles le Consortium est abonné. Cette solution, administrée par l'IMIST, a permis de contourner certaines difficultés techniques, liées en particulier à l'infrastructure informatique et à la connectivité au niveau de certains établissements universitaires.

Par ailleurs, le CNRST continue de multiplier ses efforts, à travers notamment l'élargissement de son offre en IST et l'organisation de formations sur l'utilisation des bases de données documentaires et sur leur exploitation optimale au profit de la communauté scientifique. Ainsi, le nombre d'articles et de chapitres d'ouvrages scientifiques, téléchargés à travers le Consortium en 2021, a dépassé le seuil des 2,1 millions de téléchargements. Quant à l'exploitation des bases de données bibliographiques internationales, le nombre de recherches bibliographiques a franchi le seuil des 500 000.

> “Outre l'accès à l'IST juridique des deux plateformes Lexis MA et Lexis 360, le partenariat CNRST-LexisNexis s'est intéressé également au volet de l'édition scientifique”

CNRST – LexisNexis : un projet ambitieux

Toujours à l'écoute des besoins des chercheurs marocains, l'IMIST-CNRST maintient une veille active sur les nouveautés des solutions d'IST et étudie les meilleures conditions pour en disposer. La collaboration avec LexisNexis est l'un des fruits de cette démarche. La communauté des chercheurs en droit et en gestion a très bien accueilli la conclusion d'un tel accord, avec un éditeur juridique de renommée mondiale et pourvoyeur de solutions éprouvées dans son domaine.

En effet, les enseignants-chercheurs et les étudiants des universités publiques, en droit et en gestion, auront un accès à un contenu riche et varié, proposé sur deux plateformes d'information juridique : Lexis MA en droit marocain et Lexis 360 Étudiants en droit français. Ces contenus spécialisés répondent ainsi à des besoins spécifiques du milieu académique, avec doctrine, synthèses, revues, analyses de jurisprudence, textes de lois, fiches de révision et de méthodologie, etc.

Il est à rappeler également que LexisNexis est un éditeur juridique, membre du groupe international RELX, spécialisé dans les outils d'analyse et de décision basés sur l'information. À travers son partenaire et représentant exclusif au Maroc, la société Ikone Juris, LexisNexis porte un projet ambitieux : celui d'apporter son expertise, notamment éditoriale, pour accompagner les professionnels du droit au Maroc dans leurs activités en termes d'information juridique et d'activités éditoriales.

Les universités marocaines et le CNRST ont fait de cette promesse la leur en scellant ce partenariat avec LexisNexis. Il appartient à tous, maintenant, de réussir ce pari et d'être à l'écoute des chercheurs et étudiants en droit et en gestion. ■